

Formulaire NC-1 : INSCRIPTION - CANDIDAT À L'INVESTITURE ET AVIS DE CHANGEMENT

Guide d'exécution

Vous pouvez vous procurer le formulaire sur le site Web d'Élections Ontario. Ce formulaire doit être rempli puis déposé auprès du directeur général des élections avant d'effectuer des opérations financières. Veuillez remplir ce formulaire en caractères d'imprimerie ou saisir l'information au clavier. L'inscription d'un candidat à l'investiture auprès du directeur général des élections de l'Ontario est gratuite.

Il incombe au candidat à l'investiture de déposer un formulaire d'inscription complet et exact auprès du directeur général des élections. L'inscription ne peut avoir lieu avant que tous les renseignements demandés aient été communiqués. Les formulaires peuvent être envoyés en employant un mode de livraison habituel, notamment par la poste, télécopieur, courriel ou porteur.

A. RENSEIGNEMENTS SUR LA COURSE À L'INVESTITURE

Inscrivez le nom du parti politique inscrit, la circonscription électorale de l'association de circonscription inscrite et le type de scrutin auquel se rapporte cette course à l'investiture.

Type d'inscription

Une nouvelle inscription s'entend de l'inscription initiale d'un candidat à l'investiture auprès du directeur général des élections. Remplissez les sections A à J pour toute nouvelle inscription.

Un avis de changement vise à informer le directeur général des élections des modifications de l'inscription initiale. En cas de modification, il faut envoyer immédiatement un formulaire NC-1 révisé. Remplissez les sections A à I pour tout avis de changement.

B. RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT À L'INVESTITURE

Inscrivez le nom complet, l'adresse et les coordonnées du candidat à l'investiture.

C. DIRECTEUR DES FINANCES

Avant de s'inscrire, le candidat à l'investiture doit nommer un directeur des finances. Inscrivez le nom, l'adresse et les coordonnées du directeur des finances.

D. AGENTS PRINCIPAUX

Inscrivez le nom, l'adresse et les coordonnées des agents principaux du candidat à l'investiture, le cas échéant.

E. VÉRIFICATEUR

Chaque candidat à l'investiture doit, dans les 30 jours suivant la réception de contributions atteignant le seuil de 10 000 \$ ou la réalisation de dépenses à hauteur d'au moins 10 000 \$, nommer un vérificateur agréé sous le régime de la *Loi de 2004 sur l'expertise comptable*. Le directeur des finances ne peut cumuler les fonctions de vérificateur. Inscrivez le nom, le numéro d'agrément, l'adresse et les coordonnées du vérificateur, le cas échéant. La subvention des frais de vérification est uniquement versée si le candidat à l'investiture est tenu de nommer un vérificateur.

F. PERSONNE(S) AUTORISÉE(S) À ACCEPTER LES CONTRIBUTIONS

Inscrivez le nom, l'adresse et les coordonnées de toutes les personnes autorisées par le candidat à l'investiture à accepter les contributions et à faire les dépôts. Il est interdit au candidat à l'investiture d'accepter les contributions.

G. LIEU(X) OÙ SONT CONSERVÉS LES DOSSIERS

Inscrivez le nom du responsable des dossiers et l'adresse du lieu, en Ontario, où sont conservés les dossiers financiers du candidat à l'investiture.

H. INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) ET FONDÉ(S) DE SIGNATURE

Inscrivez le nom et l'adresse de chaque institution financière en Ontario où un compte a été ouvert aux fins d'être utilisé par le candidat à l'investiture ou en son nom. S'il y a plus d'une institution financière, veuillez joindre une feuille séparée.

Inscrivez le nom, l'adresse et les coordonnées du ou des fondés de signature pour chaque compte à une institution financière.

I. ATTESTATION DU CANDIDAT À L'INVESTITURE ET DU DIRECTEUR DES FINANCES

Le candidat à l'investiture et le directeur des finances doivent remplir et signer cette section.

J. ATTESTATION DU DIRECTEUR DES FINANCES DU PARTI POLITIQUE

Le directeur des finances du parti politique inscrit doit remplir et signer cette section. Le directeur des finances du parti politique (ou son délégué) signant le formulaire doit être actuellement inscrit auprès du directeur général des élections comme indiqué dans le formulaire d'inscription et avis de changement P-1

déposé le plus récemment. Pour nommer un délégué, le directeur des finances du parti politique inscrit doit fournir une autorisation écrite.

Il incombe au candidat à l'investiture de déposer un formulaire d'inscription complet et exact auprès du directeur général des élections. L'inscription ne peut avoir lieu avant que tous les renseignements demandés aient été communiqués.

Le candidat à l'investiture est considéré comme inscrit le jour où le formulaire parvient au directeur général des élections, dans la mesure où le formulaire est correctement rempli et qu'il porte les signatures exigées et où le parti politique inscrit a présenté le formulaire NC-2 Avis de course à l'investiture.

Le formulaire peut être examiné pendant les heures d'ouverture d'Élections Ontario. N'importe qui peut tirer des extraits des documents et en recevoir des exemplaires après avoir acquitté les frais de préparation fixés par le directeur général des élections. Certaines données seront aussi tirées des renseignements transmis et affichés sur le site d'Élections Ontario.

Le personnel du bureau du directeur général des élections est toujours disponible pour offrir de l'aide. Vous pouvez le joindre à :

Élections Ontario	Téléphone : 416 325-9401
Division de la conformité	Sans frais : 1 866 566-9066
51 Rolark Drive	Télécopieur : 416 325-9466
Toronto (Ontario) M1R 3B1	Courriel : electfin@elections.on.ca
Site Web : http://www.elections.on.ca	



Division de la conformité

51 Rolark Drive
Toronto (Ontario) M1R 3B1

Téléphone : 416 325-9401
Sans frais : 1 866 566-9066
Télécopieur : 416 325-9466
Courriel : electfin@elections.on.ca

Formulaire NC-1 Inscription - candidat à l'investiture et avis de changement
Available in English.

For Office Use Only					

Type d'inscription du candidat :

(Veuillez cocher une case.)

Nouvelle

Modifiée

Section A : Renseignements sur la course à l'investiture

Type de scrutin provincial :

(Veuillez cocher une case.)

Élection générale Élection partielle

Course à l'investiture tenue par :

(Veuillez cocher une case.)

Parti politique

Association de circonscription

Parti politique :

Circonscription électorale :

Section B : Renseignements sur le candidat à l'investiture

Prénom : _____

Nom : _____

Tél. (bureau) : _____

Tél. (domicile) : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Adresse : _____

Ville : _____ **Code postal :** _____

Site(s) Web officiel(s) : _____

Section C : Directeur des finances

Chaque candidat à l'investiture doit nommer un directeur des finances. Le candidat à l'investiture ne peut cumuler les fonctions de directeur des finances.

Prénom : _____

Nom : _____

Formulaire NC-1 Inscription - candidat à l'investiture et avis de changement

Available in English.

Tél. (bureau) : _____ Tél. (domicile) : _____
Télécopieur : _____ Courriel : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____

Section D : Agents principaux

Inscrivez le nom du ou des agents principaux.

Prénom : _____ Nom : _____
Tél. (bureau) : _____ Tél. (domicile) : _____
Télécopieur : _____ Courriel : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____

Prénom : _____ Nom : _____
Tél. (bureau) : _____ Tél. (domicile) : _____
Télécopieur : _____ Courriel : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____

Pour ajouter des agents principaux, veuillez copier la présente page, remplir la copie et la joindre à votre demande.

Section E : Vérificateur

Chaque candidat à l'investiture doit, dans les 30 jours suivant la réception de contributions atteignant le seuil de 10 000 \$ ou la réalisation de dépenses à hauteur d'au moins 10 000 \$, nommer un vérificateur agréé sous le régime de la Loi de 2004 sur l'expertise comptable. Le directeur des finances ne peut cumuler les fonctions de vérificateur. La subvention des frais de vérification est uniquement versée si le candidat à l'investiture est tenu de nommer un vérificateur.

Nom du cabinet : _____
Prénom : _____ Nom : _____
Désignation : Expert-comptable agréé N° d'agrément : _____
Tél. (bureau) : _____ Tél. : _____

Formulaire NC-1 Inscription - candidat à l'investiture et avis de changement

Available in English.

(domicile) : _____
(facultatif)

Télécopieur : _____ Courriel : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Personne-ressource (si elle diffère)

Prénom : _____ Nom : _____

Section F : Personne(s) autorisée(s) à accepter les contributions

Inscrivez le nom et les coordonnées de toutes les personnes autorisées à accepter les contributions et à faire les dépôts. Il est interdit au candidat à l'investiture d'accepter les contributions.

(Veuillez cocher la case s'il y a lieu.)

Le directeur des finances est une personne autorisée à accepter les contributions.

Personne autorisée

Prénom : _____ Nom : _____

Titre : _____

Tél. (bureau) : _____ Tél. (domicile) : _____

Télécopieur : _____ Courriel : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Pour ajouter des personnes autorisées, veuillez copier la présente page, remplir la copie et la joindre à votre demande.

Section G : Lieu(x) où sont conservés les dossiers

Inscrivez le nom du responsable des dossiers et l'adresse du lieu où sont conservés les dossiers financiers.

(Veuillez cocher une case s'il y a lieu.)

- Adresse du directeur des finances comme lieu où sont conservés les dossiers.
- Adresse du candidat à l'investiture comme lieu où sont conservés les dossiers.

Responsable des dossiers et lieu

Formulaire NC-1 Inscription - candidat à l'investiture et avis de changement

Available in English.

Prénom : _____ **Nom :** _____
Titre : _____
Tél. (bureau) : _____ **Tél. (domicile) :** _____
Télécopieur : _____ **Courriel :** _____
Adresse : _____
Ville : _____ **Code postal :** _____

Pour ajouter des responsables des dossiers et des lieux, veuillez copier la présente page, remplir la copie et la joindre à votre demande.

Section H : Institution(s) financière(s) et fondé(s) de signature

Inscrivez le nom et l'adresse de chaque institution financière en Ontario où un compte pour le candidat à l'investiture a été ouvert, ainsi que du ou des fondés de signature de chaque compte.

Institution : _____
Adresse : _____
Ville : _____ **Code postal :** _____

Fondé(s) de signature pour ce compte

(Veuillez cocher une case s'il y a lieu.)

Le directeur des finances est un fondé de signature du compte.

Prénom : _____ **Nom :** _____
Titre : _____
Tél. (bureau) : _____ **Tél. (domicile) :** _____
Télécopieur : _____ **Courriel :** _____
Adresse : _____
Ville : _____ **Code postal :** _____

Prénom : _____ **Nom :** _____
Titre : _____
Tél. (bureau) : _____ **Tél. (domicile) :** _____
Télécopieur : _____ **Courriel :** _____

Formulaire NC-1 Inscription - candidat à l'investiture et avis de changement

Available in English.

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Titre : _____

Tél. (bureau) : _____ Tél. (domicile) : _____

Télécopieur : _____ Courriel : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Pour ajouter des institutions financières, des comptes ou des fondés de signature, veuillez copier la présente page, remplir une copie pour chacun et la joindre à votre demande.

Section I : Attestation du candidat à l'investiture et du directeur des finances

Le candidat à l'investiture et le directeur des finances doivent remplir et signer cette section.

Élections Ontario examinera le formulaire d'inscription rempli portant les signatures à sa réception. Veuillez envoyer le formulaire à :

Élections Ontario
Division de la conformité
51 Rolark Drive
Toronto (Ontario) M1R 3B1
Courriel : electfin@elections.on.ca
Télécopieur : 416 325-9466

Le formulaire d'inscription initiale doit être rempli puis déposé auprès du directeur général des élections avant d'effectuer des opérations financières. L'inscription d'un candidat à l'investiture auprès du directeur général des élections de l'Ontario est gratuite.

En application de l'article 12.1 de la *Loi sur le financement des élections*, il incombe au candidat à l'investiture de déposer un formulaire d'inscription complet et exact auprès du directeur général des élections. L'inscription ne peut avoir lieu avant que tous les renseignements demandés aient été communiqués. Le directeur général des élections peut se fonder sur les renseignements communiqués par le candidat à l'investiture et le directeur des finances désigné et y donner suite. En cas de remplacement du directeur des finances, le directeur sortant doit envoyer les recueils de dossiers au nouveau directeur. Le directeur général des élections transmettra au nouveau directeur des finances l'information requise pour qu'il puisse s'acquitter des responsabilités au nom du candidat à l'investiture.

Formulaire NC-1 Inscription - candidat à l'investiture et avis de changement

Available in English.

Attestation du candidat à l'investiture

Je, _____ (nom du candidat à l'investiture), atteste que les renseignements dans le présent formulaire sont, pour autant que je sache, véridiques et exacts.

Signature du candidat à
l'investiture

Date :

Attestation du directeur des finances

Je, _____ (nom du directeur des finances), atteste que les renseignements dans le présent formulaire sont, pour autant que je sache, véridiques et exacts.

Signature du directeur des
finances :

Date :

Section J : Attestation du directeur des finances du parti politique

Le directeur des finances du parti politique inscrit doit remplir et signer cette section.

Attestation du directeur des finances du parti politique

Je, _____ (nom du directeur des finances ou du délégué du parti), atteste que le candidat a rempli les conditions d'admissibilité énoncées dans les statuts du parti pour participer à la course à l'investiture de _____
(nom du parti politique et de la circonscription électorale)

Signature du directeur des finances ou
du délégué du parti :

Date :

